



@EDIsereSavoie  
@EuropeDirectIsereSavoie  
europedirectiseresavoie@grenoble.fr



**ANNECY**

# Charte de partenariat Kiosque Europe

Devenez relais d'information de proximité sur l'Union européenne !

## I. Objet de la charte

La présente charte a pour objet la mise en place d'un Kiosque Europe des structures volontaires au sein des territoires d'Isère, Savoie et Haute-Savoie, en tant que relais d'information d'Europe Direct Isère Savoie et de ses partenaires (ci-après Europe Direct).

### A. Définition

Europe Direct Isère Savoie, porté par la ville de Grenoble depuis 2009 sous le nom "Europe Direct Grenoble" et depuis le 1er mai 2021 en partenariat avec les Villes de Chambéry et Annecy sous cette nouvelle appellation est l'un des 424 centres labellisés en Europe par la Commission européenne. Ce label soutient l'action de collectivités ou associations qui mènent des actions d'information, d'animation et de dialogue sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses activités ou sa construction, font vivre l'Union européenne sur le territoire et participent au dialogue avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe.

Afin d'apporter l'information européenne au plus près des citoyens et d'assurer une couverture optimale, Europe Direct Isère Savoie souhaite mener une démarche de proximité grâce à l'ouverture de centres d'information européenne appelés « Kiosques Europe » dans divers lieux. Ces Kiosques Europe doivent être implantés dans des lieux publics (médiathèques, maisons de quartier, établissements scolaires...) afin de sensibiliser un large public et de créer un maillage équilibré sur tout le territoire.

Plusieurs types de structures accueillantes sont possibles : établissements scolaires, Mairies annexes, Médiathèques de la Métropole, les Communes et Communautés de Communes des départements couverts par Europe Direct Isère Savoie ou toute autre structure amenée à offrir de l'information au grand public, qui souhaite nouer un partenariat avec Europe Direct.

### B. Objectifs

Le but est d'offrir un premier niveau d'information pour le grand public, afin de démultiplier les lieux et l'action de Europe Direct à l'échelle départementale. Afin de faciliter l'accès à l'information et aux opportunités européennes au plus près des habitants de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, des partenaires se proposent de relayer l'information européenne dans leurs lieux d'accueil au public.



@EDIsereSavoie  
@EuropeDirectIsereSavoie  
europedirectiseresavoie@grenoble.fr



**ANNECY**

## II. Missions et engagements

### A. Missions de Europe Direct envers le partenaire accueillant le Kiosque Europe

Le Kiosque Europe consiste en la mise à disposition de **documentation** sur l'Union européenne et plus particulièrement sur :

- l'histoire de la construction européenne,
- les institutions européennes,
- les programmes européens,
- la citoyenneté,
- les pays qui la composent,
- les langues,
- la culture....

Europe Direct s'engage à fournir de la documentation et à réapprovisionner et/ou mettre à jour dans la mesure des stocks disponibles auprès de la Commission européenne.

Europe Direct propose également de la documentation spécifique sur demande de la structure accueillante.

En plus des brochures, le Kiosque Europe pourra accéder prioritairement :

- aux **expositions** en prêt,
- aux informations concernant les nouvelles ressources mises à disposition par Europe Direct
- Des informations concernant les initiatives et actualités européennes pertinentes
- Des informations concernant les événements pertinents organisés par Europe Direct et ses partenaires

La structure d'accueil pourra envoyer des informations à Europe Direct afin de les publier, garantissant ainsi un véritable échange à double sens.

D'autres activités ou missions peuvent être proposées par l'établissement dans la limite des compétences de Europe Direct.

### B. Missions du partenaire accueillant le Kiosque Europe envers Europe Direct

La structure accueillante s'engage à mettre à disposition un **espace dédié** ainsi qu'une étagère ou meuble de présentation pour accueillir la documentation proposée par Europe Direct. Cet espace doit être visible et accessible par le grand public, dans un lieu déjà fréquenté et ouvert régulièrement. De plus, une signalétique fournie par Europe Direct sera apposée, afin de rendre plus visible cet espace.

La structure accueillante s'engage à définir un référent qui sera la personne de contact auprès d'Europe Direct.



@EDIsereSavoie   
@EuropeDirectIsereSavoie    
europedirectiseresavoie@grenoble.fr



**ANNECY**

### III. Modalités de mise en œuvre et durée

La présente convention est valable un an, renouvelable tacitement, à partir de la date de la signature.

### IV. Parties prenantes :

D'une part :	D'autre part :
Europe Direct Isère Savoie europedirectiseresavoie@grenoble.fr	
Fait à Le	Fait à Le
Nom et prénom	Nom et prénom
Titre	Titre
Signature	Signature